

Journal Homepage: - www.journalijar.com

INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI: 10.21474/IJAR01/22119

DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/22119>

RESEARCH ARTICLE

FACTEURS ENTRAVANT L'AUTONOMISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES FEMMES TISSEUSES DE LA VILLE DE DANO/BURKINA FASO

Mariétou Sawadogo¹, Souleymane Ba², Prosper Kabore¹ and Bebe Bio Da¹

1. Université Joseph Ki-Zerbo.
2. Université Cheick Anta Diop.

Manuscript Info

Manuscript History

Received: 06 September 2025

Final Accepted: 08 October 2025

Published: November 2025

Key words:-

Socio-economic empowerment, young woman, social environment, Faso Dan Fani.

Abstract

In the town of Dano, weaving is primarily carried out by younger women as a means of socio-economic empowerment. This research aims to examine the socio-economic factors that hinder the empowerment of women in Dano. It employs a mixed-methods approach, drawing on primary data collected from women weavers through non-random sampling based on purposive sampling. The main findings indicate that the socio-economic empowerment of young women weavers is hampered by the impact of their social environment, a lack of opportunities, and a shortage of financial resources. Nearly 97% of respondents require their family's permission before they can work, 74% face negative social judgment, and 96% express dissatisfaction with the market. All agree that domestic and agricultural work hinders their activity, while 62% have received no financial support. These findings indicate the need to educate communities to remove social barriers, facilitate access to financing, and develop more market opportunities for their products. It is also essential to improve their technical and entrepreneurial skills while reducing the burden of domestic chores that hinders their economic participation.

"© 2025 by the Author(s). Published by IJAR under CC BY 4.0. Unrestricted use allowed with credit to the author."

Introduction:-

La pauvreté féminine en Afrique est suffisamment aigüe pour être une priorité dans les stratégies d'équité de genre. Selon Kabeer (2005), la pauvreté se traduit par une situation de privation matérielle, mais elle découle également d'un déficit, voire d'une absence de pouvoir accordé aux femmes. Par conséquent, les conséquences de la pauvreté sont évidentes chez les femmes, en particulier celles issues des zones rurales. À l'échelle mondiale, la pauvreté féminine est un problème majeur, étant donné que malgré leur proportion dans la population, elles sont davantage touchées par le chômage et le travail précaire. En effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement soutenait que 70% des personnes vivant dans la pauvreté à l'échelle mondiale sont des femmes (PNUD, 2015). De plus, les femmes se trouvent souvent dans une situation d'exclusion économique et travaillent généralement dans l'agriculture ou dans le secteur informel. D'après le Rapport sur le Développement Durable en Afrique (2022), l'Afrique continue de faire face à des niveaux de pauvreté qui restent obstinément élevés. Vers la fin de l'année 2022, on comptait à peu près 383 millions de femmes et de filles vivant dans une pauvreté extrême, comparativement à

368 millions d'hommes et de garçons. Au Burkina Faso, bien que l'État et ses partenaires mettent en œuvre de nombreuses initiatives pour soutenir les actions des femmes, la situation des femmes reste encore insatisfaisante. En effet, comme le souligne Traoré (2010), les projets visant à l'autonomisation socio-économique des femmes rencontrent des freins : « les femmes subissent des contraintes sociales telles que l'éducation et leur formation dans divers métiers les contraignent à dépendre de leurs maris ou leur existence est pratiquement étouffée ».

Dans le contexte du Burkina Faso, 79,7% des travailleurs sont dans une situation d'emploi vulnérable. La population présente une vulnérabilité plus marquée en milieu rural (93,5%) qu'en milieu urbain (12,8%). Donc, selon l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2018), les femmes, représentant 51,7% de la population, sont plus susceptibles d'être dans une situation vulnérable avec un pourcentage de 85,7%, comparé à 74,6% chez les hommes. Cette situation de précarité restreint l'engagement total des femmes, notamment les jeunes femmes impliquées dans la production du pagne « Faso Dan Fani » à Dano, dans les domaines social, économique et politique. D'une part, il est évident que la plupart des micro-entreprises et des jeunes femmes stagnent dans leur état constant d'activités du secteur informel. D'autre part, bien que l'apport à l'autonomisation socio-économique des jeunes femmes tisseuses soit palpable, il demeure cependant insuffisant pour promouvoir une véritable indépendance.

Plusieurs jeunes femmes de la ville de Dano, qui pratiquent le tissage du pagne Faso Dan Fani, sollicitent un soutien au niveau socio-économique. De plus, elles n'ont toujours pas accès aux éléments de production indispensables à la stimulation de l'activité. Malgré les initiatives du gouvernement et des femmes elles-mêmes, la condition socio-économique des femmes n'est pas vraiment enviable. Effectivement, le tissage du pagne Faso Dan Fani se révèle être l'activité artisanale la plus courante parmi les jeunes femmes de la ville de Dano. En raison de son envergure et de sa valorisation, le tissage s'est transformé en une occupation à plein temps. De nombreuses femmes de jeunes adultes pratiquent ce métier pour subvenir à leurs besoins de tous les jours et répondre aux attentes de leurs clients. Elles partagent leur expertise avec ceux qui aspirent à se lancer dans le tissage. Cette problématique est d'autant plus préoccupante en zone semi-urbaine où les femmes font face à plus de défis dans l'accomplissement de leurs tâches. C'est pour cette raison que la question qui oriente ce travail de recherche est : Quels sont les éléments qui freinent l'autonomisation socio-économique des jeunes femmes tisseuses à Dano ? Cette étude vise à examiner les éléments socio-économiques qui entravent l'autonomisation des jeunes femmes tisseuses à Dano. La structure restante de l'article est la suivante : la première section traite de la revue de littérature, tandis que la deuxième section expose la démarche méthodologique. La section 3 expose et commente les résultats de l'étude. Il se conclut par une conclusion et les répercussions en matière de politique publique.

Analyse Documentaire:-

Cette section se consacre à la littérature relative à l'autonomisation socio-économique des femmes.

Définition des concepts:

Cette partie sera consacrée à la clarification des concepts clés utilisés dans cette recherche. L'autonomisation des femmes est un concept créé pour définir les actions et les initiatives qui cherchent à déléguer le pouvoir aux femmes, que ce soit sur le marché du travail, dans la communauté, dans les espaces de débat ou même à la maison. « Faso Dan Fani » est le pagne tissé traditionnel burkinabé. Ce fameux tissu, qui littéralement veut dire « pagne tissé de la patrie » en langue dioula ; au-delà d'être un tissu emblématique est un symbole d'acceptation et de patriotisme.

Influence de l'environnement sur l'évolution de l'entreprise:-

Selon le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB, 2017), au Burkina Faso, l'environnement de l'entreprise peut effectivement avoir un impact sur sa réussite. Dans cette optique, il a établi des conditions favorables à la durabilité des entreprises au Burkina Faso, qui incluent entre autres : une gouvernance efficace, un dialogue social, un cadre légal et réglementaire propice, une concurrence équitable, l'accès aux services financiers, des infrastructures robustes, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), l'éducation, la formation continue et la gestion environnementale responsable. Selon Khelifi et al. (2014), l'environnement représente le système qui englobe les domaines économique, technologique, social, politique, législatif et culturel dans lequel l'entreprise opère. C'est un sous-système qui est directement touché par ses modifications et peut également avoir une incidence sur celui-ci. Selon Melbouci (2008), la vie d'une entreprise peut être affectée par le macro-environnement, qui incarne le cadre légal, la situation économique, l'environnement sociologique, le contexte international et les progrès techniques.

Selon Faure et Labazee (1998), il existe des obstacles qui entravent l'expansion des activités féminines. Parmi ces obstacles, on peut mentionner : l'instabilité du cadre légal, l'inefficacité de la fiscalité, les difficultés liées à l'accès au marché des produits et services, le manque d'infrastructures, le prix élevé des éléments de production, le déficit en compétence de la main-d'œuvre et l'insuffisance du soutien du système financier officiel pour les initiatives d'investissement des opérateurs. Selon Dialla (2005), au Burkina Faso, tout comme dans une majorité de pays en voie de développement, les entreprises opèrent dans un contexte restrictif, tant du point de vue économique et financier que social et institutionnel.

Cela inclut notamment :

- l'environnement économique : la non maîtrise du marché, les difficultés d'approvisionnement ;
- l'environnement financier : le coût élevé des crédits, l'insuffisance des garanties, le manque de statut social ;
- l'environnement familial social : l'entrepreneur est soumis à des impératifs sociaux et familiaux forts, déterminés par la culture dans la laquelle il baigne ;
- l'environnement institutionnel : le manque d'infrastructures, de services et la non-reconnaissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) par l'État.

Selon l'auteur, au Burkina Faso, la question actuelle n'est plus de déterminer si un esprit d'entreprise existe ou non, mais plutôt de faire face aux obstacles qui freinent le développement des entreprises. De plus, les femmes doivent faire face à des obstacles spécifiques, aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel, en raison de pesanteurs sociales et d'autres formes de préjugés.

Selon Abengmoni (2008), les femmes éprouvent des problèmes lors du démarrage de leurs entreprises économiques. Ses conclusions démontrent que les principaux freins à l'entrepreneuriat féminin au Cameroun relèvent des dimensions psychologiques, socio-culturelles, professionnelles, infrastructurelles, juridiques et même du niveau individuel des femmes. Ainsi, l'auteur avance d'abord que les femmes rencontrent des challenges pour équilibrer leurs responsabilités familiales et les restrictions temporelles inhérentes à l'exercice de leur profession. De plus, elle souligne que l'accès au financement, à la technologie, aux services d'assistance et à l'information est ardu pour les femmes. Finalement, le manque de capitaux limite grandement les potentialités des femmes dans leurs activités commerciales. En ce sens, la secrétaire générale de l'union des tisseuses du Burkina Faso appelle à une plus grande considération du tissage lors des 72 heures consacrées aux femmes tisseuses, organisées du 26 au 28 avril 2024. Elle met en évidence les défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes tisseuses.

Voici les suivantes :

- les contraintes socioculturelles : il s'agit notamment de la mentalité traditionaliste et des contraintes familiales.
- les contraintes socio-économiques : elles représentent l'enclavement du pays, la pression fiscale, le manque de débouchés pour l'écoulement des produits, la conjoncture économique ;
- les contraintes sociopolitiques : il s'agit notamment de la faible représentativité des femmes au niveau des instances décisionnelles, du manque de formation professionnelle des femmes. Elle a reconnu que malgré ces contraintes, les femmes arrivent à mener leur activité et en tirer profit même si cela n'est pas significatif.

D'après Chaze et Traoré (2000), les micro-entreprises opèrent dans un contexte restrictif qui touche aussi bien l'aspect économique, financier, familial que social. Effectivement, selon ces auteurs, les défis d'approvisionnement et d'accès au crédit sont respectivement liés à l'environnement économique, financier et institutionnel. L'environnement familial et social se réfère à l'exigence pour un entrepreneur d'accepter un apprenti, même s'il est peu motivé, les détournements de fonds par des membres de la famille et la confusion entre le budget personnel et celui de l'entreprise.

Accès des femmes aux ressources financiers:-

L'accès aux fonds financiers reste un privilège pour une grande partie de la population, dont les femmes constituent un segment significatif. Effectivement, face à une pauvreté croissante au sein des familles, les femmes ont proposé des solutions en instituant des tontines pour se libérer de l'étreinte contraignante. D'après Lazrak (2015), la tontine est une tradition courante dans certaines sociétés africaines et asiatiques. Elle implique le dépôt régulier d'un montant d'argent dans un pot commun que chaque participant peut exploiter à tour de rôle. Selon Boulianne (2006), la participation des femmes sénégalaises à des associations n'est pas une innovation dans leur existence. Elles se sont longtemps déjà engagées dans des tontines et autres mécanismes financiers informels comme moyen de répondre, en raison d'une constante insuffisance financière, aux multiples responsabilités familiales et religieuses qui leur

incomber. Dans leur recherche d'indépendance, les femmes s'efforcent de plus en plus de se libérer des contraintes traditionnellement imposées, afin de pouvoir vivre sans être constamment dépendantes des autres.

L'étude de Kaoutoing et al. (2017), qui porte sur le système de financement des Micros et Très Petites Entreprises dirigées par des femmes au Cameroun (MTPE), met en lumière les obstacles majeurs auxquels ces dernières font face pour financer leurs activités. Ces problèmes peuvent être évités grâce à l'utilisation d'un mode de financement non officiel. Le financement non officiel englobe les ressources que la femme réussit à rassembler pour lancer son entreprise, l'appui de sa famille et de ses amis, mais aussi les fonds provenant des « tontines ». Les conclusions de Kaboré (2009) corroborent que les jeunes éprouvent des problèmes liés à l'obtention de financements pour leurs microprojets. Ces difficultés vont des garanties matérielles et financières exigées par les fonds nationaux. Il souligne les retards constatés dans le traitement des dossiers de prêt, les taux d'intérêts élevés et les avals de personnes physiques ou morales exigés pour les garanties de prêts. Zongo (2009) souligne que pour prétendre aux financements d'un fonds, il faut être dans ses limites et domaines d'interventions, présenter un projet rentable et avoir une garantie à la demande de ce dernier. Pour l'auteur, les conditions d'accès aux crédits ne sont pas avantageuses car l'exigence d'une garantie contraint le demandeur. Les autorités doivent revoir cette situation pour favoriser l'accessibilité aux fonds dont la vocation première est la promotion de l'emploi.

Obstacles liés à l'autonomisation socio-économique:-

Dans l'exercice de leur profession, les femmes sont confrontées à des obstacles qui entravent leur autonomie. En effet, Traoré (2010) souligne les divers défis auxquels les femmes bwaba sont confrontées dans leur quotidien. Il souligne les phases de préparation à la vie économique et sociale. L'instruction qu'elles reçoivent les rend dépendantes de leurs conjoints et de leurs familles par alliance. Ainsi, elles doivent d'abord consulter leurs conjoints avant d'entreprendre toute activité, peu importe sa catégorie. Cette circonstance entrave l'intégration socio-économique des femmes.

Selon Nagel (1992), certains intervenants ont pris des mesures pour améliorer les conditions de vie des femmes, qui sont soumises aux restrictions du système patriarcal. D'après l'auteure, même si les activités ménagères sont effectuées par les femmes, elles constituent une majorité dans le domaine agricole, et mènent donc des occupations qui leur procurent des revenus pour satisfaire leurs besoins. Toutefois, les disparités d'accès aux ressources, le faible niveau éducatif et l'insuffisance de formation limitent la capacité des femmes à accomplir leurs tâches. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO 2005), la condition des femmes en milieu rural est extrêmement complexe. Elles sont face à plusieurs défis qui entravent leur développement. Ces problèmes relèvent principalement du domaine juridique. Elles ne sont pas considérées comme majeures, en ce qui concerne leurs droits de citoyennes, aptes à intenter une action en justice.

D'un point de vue économique, ils ne bénéficient pas d'un accès aisé au droit à l'héritage, à la possibilité d'effectuer des transactions commerciales, à la propriété foncière, ainsi qu'aux moyens de financement, aux établissements bancaires et aux prêts. Ensuite, en matière d'emploi, les hommes travaillent moins d'heures que les femmes chaque année. Ces personnes sont généralement embauchées sous des contrats temporaires dans les usines, et ce, pour une paye de 30 à 40% inférieure par rapport aux hommes.

D'après l'axe 3 de la Stratégie Nationale Genre (2020-2024), les femmes et les jeunes filles se heurtent à divers obstacles qui entravent leur émancipation. Ces défis sont principalement associés à l'accès à la terre et aux ressources naturelles en raison des normes traditionnelles, à un déficit d'information en matière d'entrepreneuriat, aux difficultés rencontrées par les femmes pour accéder au financement et à des postes de travail dignes.

Ce pilier vise à surmonter ces défis en se fixant les objectifs suivants :

- l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes filles à la terre, aux technologies de production de transformation et de conservation ainsi qu'aux financements ;
- la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- le renforcement de l'accès des femmes aux emplois décents et durables.

Quelle méthodologie avons-nous emprunté pour réaliser cette étude ?

Demarche Methodologiques:-

Cette section explicite la méthodologie utilisée pour aboutir aux résultats

Échantillonnage:

En l'absence d'une base de données, l'enquête a concerné les jeunes femmes tisseuses des sept (07) secteurs de la ville de Dano. La méthode retenue est un échantillonnage non probabiliste reposant sur la technique du choix raisonné, basée sur des critères précis d'identification des participantes. Le public cible initial était constitué de femmes âgées de 15 à 35 ans, mais l'échantillon a été élargi jusqu'à 40 ans afin de mieux cerner les difficultés rencontrées. Les principaux critères de sélection retenus concernaient exclusivement les femmes tisseuses résidant dans la ville de Dano, âgées de 15 à 40 ans, et disposant d'un métier à tisser personnel leur permettant d'exercer l'activité de manière autonome. Pour le volet qualitatif, les entretiens ont également été conduits selon la technique du choix raisonné. Les personnes-ressources ont été sélectionnées en fonction du rôle de leur structure dans la promotion socio-économique des femmes. Au total, l'échantillon comprend 58 femmes tisseuses et 5 personnes-ressources.

Traitement et analyse des données:

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse approfondis. Celles issues des questionnaires ont été exploitées à l'aide du logiciel Sphinx Plus2-V5, afin de produire des résultats statistiques pertinents. Quant aux données recueillies lors des entretiens, elles ont été dépouillées manuellement et analysées selon la méthode de l'analyse de contenu, en vue de dégager les idées essentielles et les perceptions les plus significatives exprimées par les participantes.

Présentation Et Discussions Des Resultats:-

Cette section se consacre à la présentation des résultats et à la confrontation de nos résultats à ceux des recherches similaires.

Présentation des résultats :**Identification des enquêtées:**

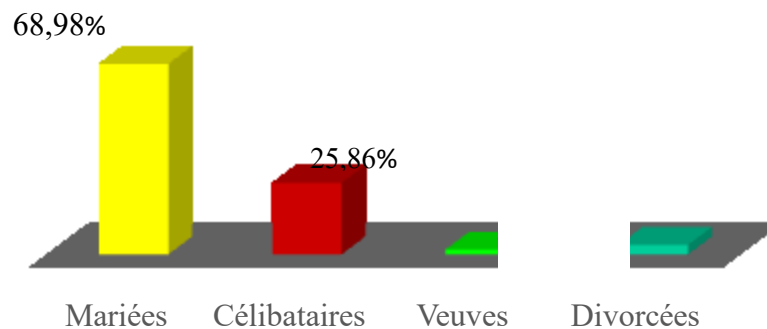
L'identification des enquêtées s'est faite au regard des indicateurs tels que : la tranche d'âge, le statut matrimonial et le nombre d'enfants.

Tableau 3: Répartition des enquêtées par tranche d'âge

Age	Effectifs	Fréquence
[15-20 ans [	4	6,89%
[20-25 ans [	18	31,03%
[25-35 ans [	20	34,48%
[35-40 ans [	16	27,6%
Total	58	100,00%

Sources : données terrain avril -mai 2024

Selon les données du tableau 3, sur les cinquante-huit (58) enquêtées, il ressort que 6,89% ont un âge compris entre 15-20 ans, 31,03% ont un âge compris entre 20-25 ans, 34,48% ont un âge compris entre 25-35 ans, 27,6% ont un âge compris entre 35-40 ans. Les enquêtées dont l'âge est compris entre 35-40 ans représentent 27,6%.



Graphique 1: Répartition des enquêtées selon le statut matrimonial. Sources : données terrain avril -mai 2024

Le graphique 1 montre la situation du statut matrimonial des personnes enquêtées. Il ressort que 68,98% sont mariées et 25,86% sont des célibataires. Quant aux veuves et divorcées, elles représentent respectivement 1,72% et 3,44%.

Tableau 1: Répartition des enquêtées par nombre d'enfants

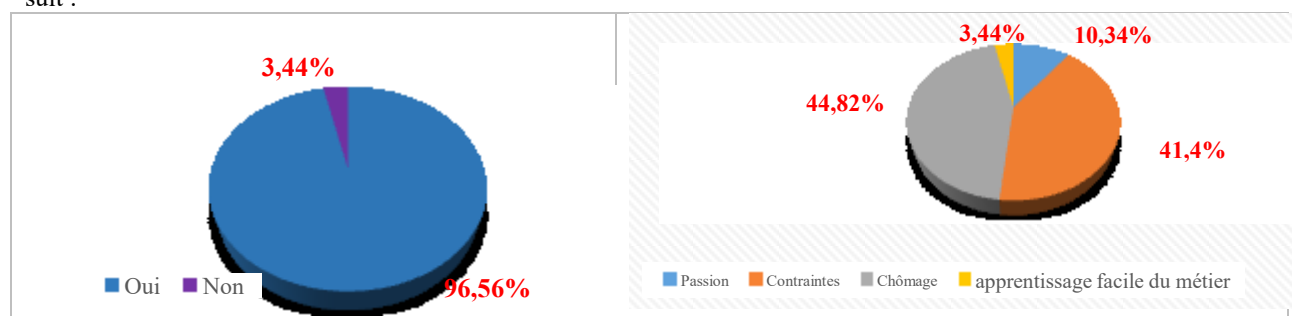
Nombre d'enfants	Effectifs	Fréquence
Aucun	22	37,90%
Un (01)	20	34,50%
Deux (02)	11	19,00%
Trois (03)	5	8,60%
Quatre (04) enfants et Plus	0	0,00%
Total	58	100,00%

Sources : données terrain avril -mai 2024

Les données du tableau 4 nous montrent que 37,90% des enquêtées n'ont pas d'enfants. Par contre 62,1 ont au moins un enfant en charge.

Influence de l'environnement social sur l'activité du métier de tissage:

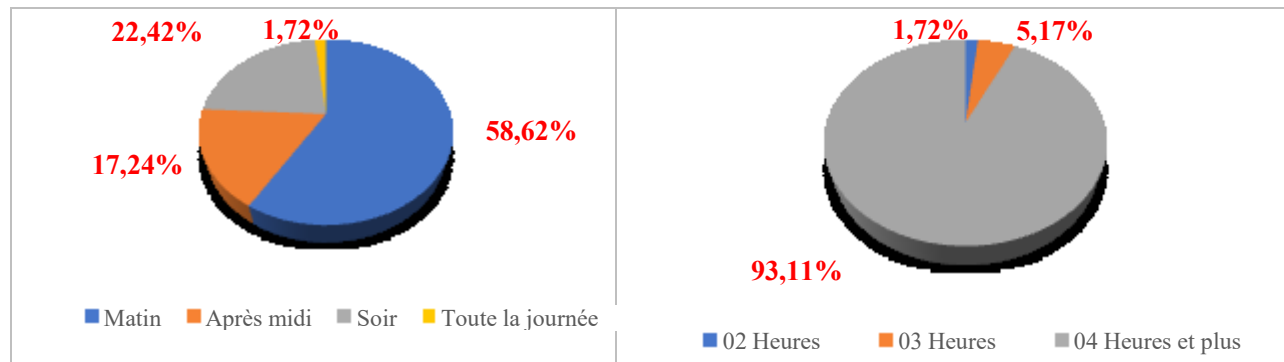
Les résultats relatifs à l'influence de l'environnement social sur l'activité du métier de tissage se présentent comme suit :



Graphique 2: Répartition des enquêtées selon la motivation du choix du métier et selon l'accord préalable des parents et époux.

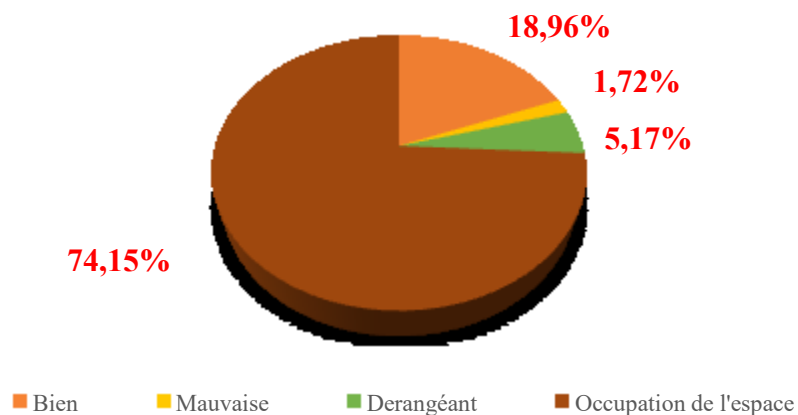
Sources : données terrain avril -mai 2024

Le graphique 2 indique que 44,82% des enquêtées ont opté le métier par le fait d'être au chômage. Par contre 41,4% ont opté par des contraintes socio-économiques. Seulement 10,34% sont passionnées par le métier et 3,44% ont apprécié l'apprentissage facile du métier. Il ressort également que 96,56% des femmes enquêtées ont eu besoin de l'accord préalable des parents/époux et 3,44% n'en ont pas eu besoin pour mener leur activité



Graphique 3: Répartition des enquêtées selon le temps accordé au métier de tissage et selon le temps journalier accordé aux travaux ménagers et champêtres. **Sources :** données terrain avril -mai 2024

Le graphique 3 montre que 58,62% des enquêtées travaillent généralement le matin, 22,42% réservent la soirée pour leur métier, 17,24% dans l'après-midi. Il ressort que seulement 1,72% occupent toute la journée pour exercer leur métier. Le graphique également que révèle que 93,11% des enquêtées réservent quatre (04) heures et plus pour les travaux ménagers et champêtres. 5,17% réservent trois (03) heures de leur temps journalier et 1,72% accordent deux (02) heures aux travaux ménagers et champêtres. Toutes les enquêtées sont unanimes que leur activité est influencée par les travaux ménagers et champêtres. Et cela est appuyé par les dires du Maire de DANO, " les femmes fournissent beaucoup d'efforts dans la réalisation de leur activité de tissage, seulement elles rencontrent beaucoup d'obstacles, comme l'influence de la famille, l'insuffisance de débouchés et même parfois le manque de crédit".

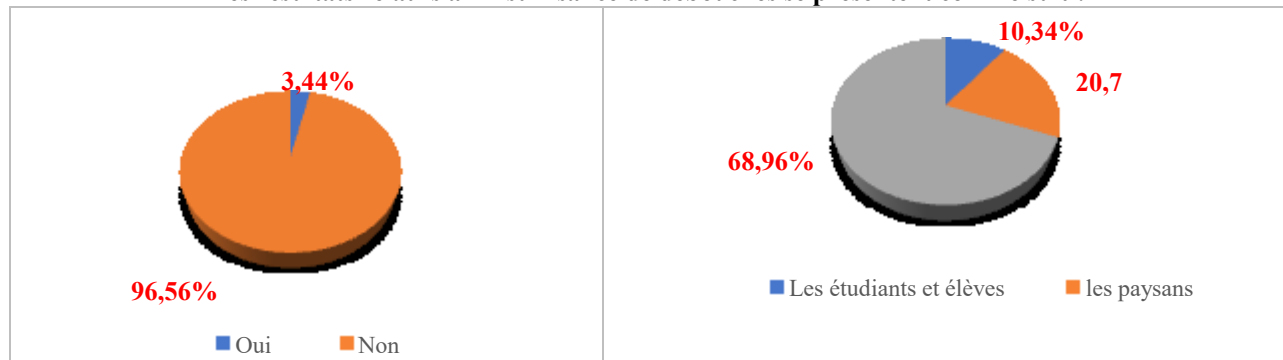


Graphique 4: Répartition des enquêtées selon la perception de la communauté sur le métier de tissage. **Sources :** données terrain avril -mai 2024

Concernant la perception de la communauté sur le métier de tissage, 74,15% des enquêtées estiment que la communauté a un mauvais regard du fait que leur activité occupe trop d'espace. 18,96 % pensent que la communauté apprécie bien leur travail. Seulement 5,17% estiment que la communauté trouve leur métier dérangeant.

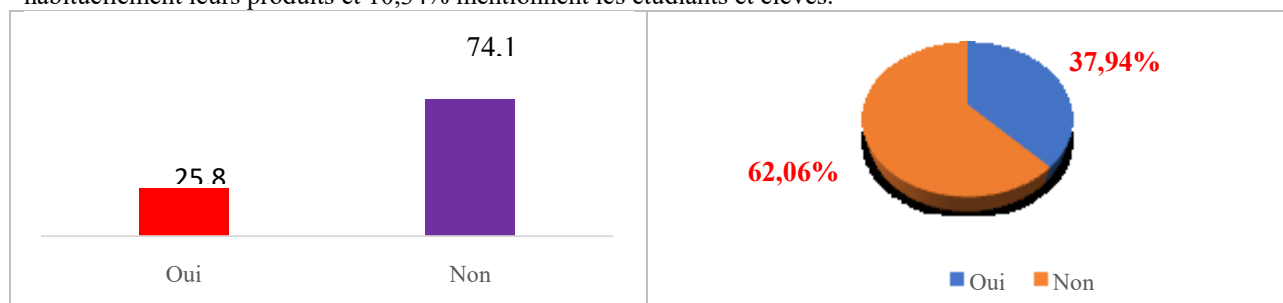
Insuffisance de débouchés:-

Les résultats relatifs à l'insuffisance de débouchés se présentent comme suit :



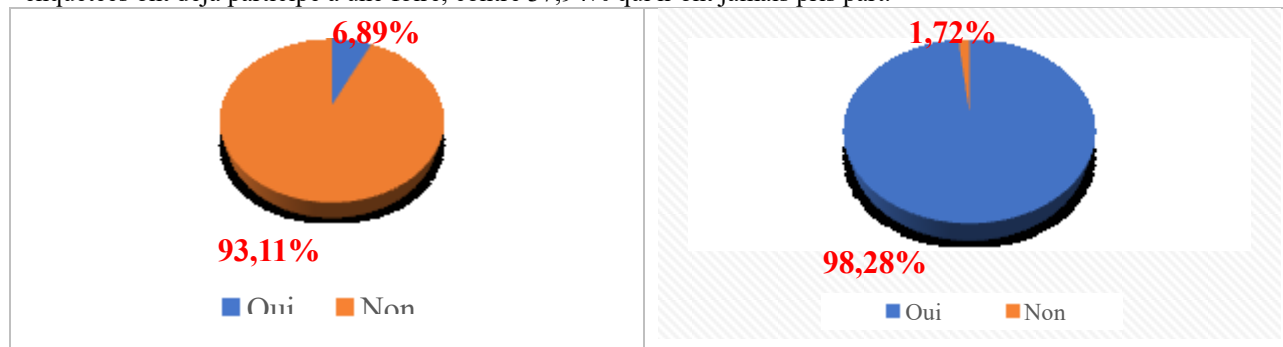
Graphique 5: Répartition des enquêtées selon la satisfaction du marché et selon les clients habituels. Sources : données terrain avril -mai 2024

Concernant les résultats de ce graphique 5, il ressort que 96,56% des enquêtées ne sont pas satisfaites du marché. C'est seulement 3,44% qui trouvent le marché satisfait. De même, le graphique indique que 68,96% des enquêtées font savoir que les fonctionnaires sont leurs clients habituels. Pour 20,7%, ce sont les paysans qui achètent habituellement leurs produits et 10,34% mentionnent les étudiants et élèves.



Graphique 6: Répartition des enquêtées selon la satisfaction du marché national et selon la participation aux foires. Sources : données terrain avril -mai 2024

Le graphique 6 relatif à la satisfaction du marché national, révèle que 74,14% des enquêtées trouvent un faible niveau du marché national contre 25,86% qui sont satisfaites de leur vente. Il renseigne également que 62,06 % des enquêtées ont déjà participé à une foire, contre 37,94% qui n'ont jamais pris part.



Graphique 7: Répartition des enquêtées selon le marché extérieur et selon l'influence des pagnes contrefaits des autres pays. Sources : données terrain avril - mai 2024

L'examen des résultats du graphique 7 révèle que seulement 6,89% ont des relations avec des clients hors du pays. Or 93,11 % vendent principalement leurs produits à l'intérieur du pays. Il ressort également que 98,28% des enquêtées ont vu leurs produits influencés par ceux des autres pays et surtout les pagnes contrefaits.

Insuffisance des moyens financiers:-

Les résultats relatifs à l'insuffisance des moyens financiers se présentent comme suit :

Tableau 5: Répartition des enquêtées selon la connaissance des structures de financement

Bénéficiaires de prêt	Effectifs	Fréquence
Oui	43	74,13
Non	15	25,87
TOTAL	58	100

Sources : données terrain avril -mai 2024

Le tableau ci-dessus nous montre que 74,13% des enquêtées ont connaissance de l'existence de structures de financement de la localité. Seulement, 25,87% n'ont pas connaissance de structures de financement.

Tableau 6: Répartition des enquêtées selon les bénéficiaires de prêt

Bénéficiaires de prêt	Effectifs	Fréquence
Oui	22	37,93
Non	36	62,07
TOTAL	58	100

Sources : données terrain avril -mai 2024

Les résultats du tableau 6 montrent que 37,93% des enquêtées ont bénéficié d'un prêt auprès d'une institution financière ou d'un micro crédit et 62,07% n'ont pas bénéficié.

Tableau 7: Répartition des enquêtées selon leur perception des conditions de financement

Conditions de prêt	Effectifs	Fréquence
Facile	2	9,1
Difficile	17	77,27
Très difficile	3	13,63
TOTAL	22	100

Sources : données terrain avril -mai 2024

L'analyse des résultats du tableau 7 montre que sur un total de 22 personnes bénéficiaires de prêt, 9,1% des enquêtées qui ont bénéficié d'un prêt auprès d'un micro crédit trouvent les conditions d'accès facile et 77,27% eux par contre voient les conditions difficiles et 13,63% trouvent très difficiles.

Tableau 8: Répartition des enquêtées selon les conditions d'accès aux financements

Conditions de prêt	Effectifs	Fréquence
Garantie exigée	13	36,13
Taux d'intérêt élevé	15	41,66
Aval	6	16,66
Manque d'information	2	5,55
Pas intéressée	00	00
TOTAL	36	100

Sources : données terrain avril -mai 2024

Les résultats du tableau 8 montrent que parmi les 36 personnes qui n'ont pas bénéficié de financement, 36,13 % évoquent la garantie exigée des institutions et micro crédits. Concernant le taux d'intérêt élevé 41,66% des enquêtées

marquent leur mépris. Pour les questions d'aval et de manque d'information il ressort successivement 16,66% et 5,55% des enquêtées.

Tableau 9: Répartition des enquêtées selon l'obtention d'une subvention de l'Etat/projet

Subvention Etat/projet	Effectifs	Fréquence
Oui	2	3,44
Non	56	96,56
TOTAL	58	100

Sources : données terrain avril -mai 2024

Le tableau 9 montre que sur un total de 58 enquêtées, seulement 3,44% affirment avoir obtenu une subvention quelconque contre 96,56 % qui n'ont pas bénéficié.

Discussion des Resultants:-

Cette section présente l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus, suivies d'une mise en perspective critique à travers une comparaison avec les travaux antérieurs et les données issues de la littérature scientifique

Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées:-

Les résultats présentés dans le tableau 3 montrent que la majorité des jeunes femmes exerçant le métier de tissage ont un âge compris entre 20 et 40 ans, soit 93,11 % de l'échantillon. Cette tranche d'âge correspond à la période d'entrée dans la vie active et de recherche d'autonomie socio-économique. Conformément au Code des personnes et de la famille promulguée le 25 septembre 2025, la majorité légale est fixée à 17 ans pour les filles, âge à partir duquel elles peuvent se marier et envisager une activité professionnelle. Ces données traduisent ainsi une réelle volonté d'auto-emploi et d'émancipation chez les jeunes femmes. Par ailleurs, la répartition selon le régime matrimonial (graphique 1) révèle que 68,98 % des enquêtées sont mariées. Cette situation traduit une forte responsabilité familiale, souvent liée à la présence d'enfants et à la gestion du foyer. Toutefois, ces responsabilités peuvent constituer une contrainte, limitant la disponibilité des femmes pour exercer leur activité à temps plein, en raison des attentes et obligations familiales. Les données du tableau 4 confirment cette réalité : 62,1 % des tisseuses ont au moins un enfant à charge. Or, le tissage exige du temps, de la concentration et de la patience, des qualités parfois compromises par la charge domestique. Ainsi, le cumul des rôles de mère, d'épouse et d'entrepreneuse, pèse sur la capacité des jeunes femmes à s'investir pleinement dans leur activité, influençant de manière notable leur processus d'autonomisation socio-économique.

L'influence de l'environnement social sur l'activité du métier de tissage des jeunes femmes:-

Les résultats de l'enquête révèlent une influence significative de l'environnement social sur l'exercice du métier de tisseuse. D'après le graphique 2, la majorité des enquêtées n'ont pas choisi ce métier par vocation : 44,82 % y ont eu recours en raison du chômage et 41,4 % par contrainte sociale. Ces résultats confirment l'analyse d'Abengmoni (2008), selon laquelle les facteurs psychologiques et sociaux peuvent affecter le bon fonctionnement d'une entreprise. Or, la passion constitue un levier essentiel pour l'autonomisation économique et sociale des jeunes femmes. Les données du graphique 3 montrent que 97,56 % des tisseuses dépendent encore de l'accord parental ou conjugal pour entreprendre, illustrant la persistance du poids des normes sociales. Cette dépendance peut entraîner des abandons d'activité en cas de désaccord conjugal. Tall (1993) et Traoré (2010) soulignent que les femmes burkinabè sont confrontées à des obstacles multiples — difficulté à concilier vie familiale et professionnelle, contraintes socio-économiques et domination masculine — qui limitent leur autonomie décisionnelle. La présidente de l'association des tisseuses confirme que nombre d'époux restreignent la liberté de leurs conjointes, considérant le foyer comme leur priorité première.

L'articulation entre vie domestique et activité économique constitue un autre frein majeur. Selon le graphique 4, seules 1,72 % des femmes y consacrent toute leur journée, tandis que 68,62 % travaillent le soir et 22,42 % le matin. La majorité (93,11 %) exercent donc à temps partiel, partagées entre tissage, travaux ménagers et agricoles. Le graphique 5 montre que 98,28 % y consacrent deux à quatre heures par jour. Ces constats rejoignent ceux de Nagel (1992) et de l'ONU (2015), qui mettent en évidence la surcharge domestique des femmes, limitant leur accès à des opportunités économiques. Enfin, la perception sociale du métier apparaît ambivalente : selon le graphique 6, la communauté reconnaît le tissage comme une activité utile mais souvent perçue comme secondaire. Cette double perception, relevée également par Camiller (2007), illustre la tension entre valorisation culturelle et dévalorisation économique du métier de tisseuse. En somme, les contraintes familiales, la dépendance sociale et la faible reconnaissance du métier réduisent la disponibilité, la liberté et la rentabilité du travail des jeunes femmes tisseuses.

L'insuffisance de débouchés pour l'écoulement des pagnes Faso Dan Fani:-

L'analyse des résultats montre une insatisfaction quasi générale des tisseuses quant à l'écoulement de leurs produits. En effet, 96,56 % des enquêtées déclarent ne pas être satisfaites du marché local, et 74,14 % expriment la même insatisfaction au niveau national. Cette situation s'explique notamment par une clientèle restreinte, dominée par les fonctionnaires (68,96 %), et par la faiblesse de la demande régulière. Malgré les politiques de promotion du port du Faso Dan Fani dans les établissements scolaires, le dynamisme du marché demeure limité. Les entretiens confirment ces résultats : la présidente des femmes tisseuses déplore l'absence de preneurs malgré la qualité des pagnes produits. Par ailleurs, 62,06 % des enquêtées n'ont jamais participé à une foire, ce qui traduit un faible accès aux cadres de promotion tels que le FESPACO, le SIAO ou la SNC, pourtant susceptibles de stimuler la visibilité du produit.

Sur le plan international, 93,11 % des femmes interrogées ne disposent d'aucun partenariat avec la diaspora, ce qui réduit considérablement leurs opportunités commerciales. Cette difficulté d'écoulement s'inscrit dans un contexte plus large de contraintes entrepreneuriales évoquées par le Centre International de l'Enfance de Paris (1994), qui identifie la méconnaissance du marché et les limites en gestion comme freins majeurs au développement des microentreprises féminines. La représentante du FAARF souligne également la concurrence accrue des pagnes ghanéens, vendus à bas prix, qui affecte négativement les ventes locales. Cette observation est confirmée par 98,28 % des enquêtées, pour qui la présence de produits contrefaits constitue un obstacle majeur à la compétitivité du Faso Dan Fani. Selon le Directeur provincial en charge de la Jeunesse, la proximité avec le Ghana accentue cette concurrence déloyale et compromet la valorisation du textile national.

En somme, les difficultés d'accès aux débouchés tant locaux qu'internationaux, conjuguées à la concurrence des produits étrangers et à l'insuffisance des dispositifs de promotion, limitent fortement la rentabilité et la durabilité des activités des tisseuses de Faso Dan Fani.

L'accès aux financements:-

L'analyse du graphique 7 révèle que 74,13 % des jeunes femmes enquêtées connaissent l'existence des structures de financement. Cette connaissance représente pour elles une opportunité potentielle de soutien financier pour renforcer leurs activités. Toutefois, cette familiarité avec les dispositifs n'implique pas nécessairement un accès effectif aux ressources financières. En effet, les résultats du tableau 8 montrent que seules 37,93 % des enquêtées ont pu bénéficier d'un prêt, traduisant la persistance d'obstacles structurels. Les conditions d'accès apparaissent particulièrement contraignantes : selon le tableau 9, la majorité des bénéficiaires jugent ces conditions difficiles ou très difficiles, tandis que seulement 9,1 % les trouvent favorables. Les principaux freins évoqués concernent la lourdeur des procédures, la faiblesse des montants octroyés et les exigences de garantie. Le tableau 10 confirme ces difficultés : 41,66 % des répondantes estiment que les taux d'intérêt sont trop élevés, et 36,13 % jugent les garanties disproportionnées. Ces constats rejoignent les observations de Kaboré (2009), qui relève les obstacles liés aux garanties matérielles, aux taux d'intérêt élevés et aux retards dans le traitement des dossiers. La présidente de l'association des tisseuses souligne également la lenteur des procédures et l'insuffisance des montants alloués, souvent inférieurs aux besoins réels.

Par ailleurs, la représentante du FAARF met en avant la « mauvaise foi » de certaines bénéficiaires dans le remboursement, ce qui accentue la réticence des institutions à accorder des crédits. Enfin, le tableau 12 indique que 81,04 % des femmes n'ont reçu aucune subvention publique, les obligeant à recourir à l'autofinancement ou à l'aide de proches. Ces résultats corroborent les travaux de Lazrak (2015) et de Boulianne (2006), qui soulignent les

contraintes persistantes dans l'accès des femmes aux ressources financières et matérielles, limitant ainsi leur autonomie économique et leur capacité d'entreprendre.

Conclusion:-

Cette étude vise à analyser les facteurs socio-économiques qui freinent cette autonomisation de Danos, en mettant en évidence l'interaction entre les normes sociales, les contraintes structurelles et les opportunités économiques qui influencent leurs parcours d'autonomisation. Elle s'appuie sur une approche mixte mobilisant des données primaires recueillies auprès des femmes tisseuses, à partir d'un échantillonnage non probabiliste fondé sur la technique du choix raisonné. Les principaux résultats montrent que le tissage, au-delà de sa dimension artisanale, constitue un moyen pertinent d'intégration économique pour des femmes souvent exclues du marché du travail formel. Toutefois, l'autonomie économique demeure partielle, freinée par le poids des normes de genre, les responsabilités domestiques et la faible capacité décisionnelle. Par ailleurs, la faiblesse de l'accès au crédit, les difficultés de commercialisation et la concurrence des produits contrefaits, notamment les pagnes Faso Dan Fani importés, fragilisent la viabilité du secteur.

L'étude met en évidence la nécessité d'une approche systémique du développement du tissage, articulant les dimensions économiques, sociales et culturelles. Le renforcement des capacités entrepreneuriales et financières des tisseuses, la protection des labels locaux et l'amélioration des dispositifs institutionnels constitueraient des leviers stratégiques pour renforcer la contribution du secteur au développement économique local. En définitive, le tissage apparaît comme un espace d'opportunités et de contraintes, où les femmes affirment leur agentivité économique tout en affrontant des inégalités structurelles persistantes. L'autonomisation durable des tisseuses suppose ainsi des politiques publiques intégrées, visant à transformer les rapports de genre et à reconnaître pleinement le rôle productif des femmes dans le développement du Burkina Faso.

Reference Bibliographiques:-

- 1- Abengmoni, J. N. (2008). *Entreprenariat féminin et participation des femmes au développement socio-économique : cas du centre de promotion de la femme et de la famille de Bertoua* [Mémoire]. INJS, Cameroun, 96p. <https://www.memoireonline.com/08/09/2470/> consulté le 26/06/2024 à 14 :27
- 2- Boulianne, M. (2006). Isabelle Guérin, Femmes et économie solidaire. *Anthropologie et Sociétés*, 30(2), 265. <https://doi.org/10.7202/014137ar>
- 3- Camilleri J-L (2007). La micro-entreprise rurale en Afrique :de la survie à la croissance, le cas rwandais. *L'HARMATTANT*,164p.
- 4- Chaze, C. et Traore, F. (2000). Les défis de la petite entreprise en Afrique pour une politique globale d'appui à l'initiative économique : Des professionnels africains proposent. Edition Charles Léopold MAYER, 119p.
- 5- Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB 2017). L'environnement propice aux entreprises durables au Burkina Faso, 121p.
- 6- Décret N°2023-0647/PRES-TRANS/PM/MEFP/MDICAPME portant promotion port du Faso Dan Fani,du Koko dunda et des autres tissus traditionnels.
- 7- Faure B. E. et Labazee P. (1998). Les dispositifs d'appui au secteur privé ouest africain et le petit entreprenariat, BF-Cote d'Ivoire : volume rapport de synthèse ,183p.
- 8- Nagel, I. (1992). GTZ, guide pratique de l'action des femmes au Burkina Faso, Ouagadougou, 246 pages.
- 9- INSD (2018). Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), rapport général,171p.
- 10- INSD (2022). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso (5e RGPH), synthèses des résultats définitifs (2eéd.). 133 p.
- 11- Kabeer, N. (2005). Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement. Ste-Foy (Qué) : les presses de l'Université Laval, 336 pages
- 12- Kaoutoing, S., Maï Django Wambé, T. & Hourenatou. (2017). La croissance de Micro et Très Petites Entreprises féminines au Cameroun : une analyse par les modes de financement. *Management & Avenir*, 91(1), 65–85. <https://doi.org/10.3917/mav.091.0065>
- 13- Khelifi, A. et al. (2014). La surveillance de l'environnement de l'entreprise : choix Stratégique ou nécessité de gestion ? *Revue d'Economie et de Statistique Appliquée* n° 21 ; p.309-325.
- 14- Lazrak, A. B.(2015). Empowerment et économie sociale et solidaire: étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest [Thèse].Université Grenoble Alpes .Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01331711/document> consulté le 22/05/2024 à 14h30
- 15- Le petit robert (2003). Dictionnaire de la langue française, Paris p2947 ISBN 2-85036-948-9.

- 16- Melbouci, L. (2008). L'entreprise algérienne face à quel genre d'environnement ? La Revue des Sciences de Gestion (6), pp.75-83, novembre-décembre.
- 17- Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, Genre & Famille (MPFSNFAH 2020). Stratégie Nationale du Genre 2020-2024, 42 pages
- 18- MJFPE (2015). Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ), 54 pages
- 19- MSJE (2023). Stratégie Nationale de la Jeunesse et de l'Education Permanente 55p
- 20- PNUD (2023). Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ,40 pages.
<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-05/UNDP-bf-strat-genre-2023-2025>
- 21- PNUD (2023). Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation, rapport sur le développement humain
- 22- Traore, S. (2010). Femmes bwaba du Burkina Faso : les contraintes sociales. Éditions l'harmattan, Paris. 207p